



La brocante du 27 juin 2004 à 9 heures.

**Sommaire :**

Poèmes

La sortie à Montmartre

Théâtres à Chézy et à Soissons

Des chasseurs et des arbres

Des boues

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 juin 2004 et commentaires sur des décisions prises

Les chiens divagants

Pluviométrie

La brocante

"L'entente Cahouzate" est née

Une sortie le 25/07/04

Lire en Orxois

La sortie des poubelles

Le Centre de Loisirs

Le 14 juillet et la fête de Chézy

Où sont nos routes d'antan

Divers

Il y a des poètes à Chézy-en-Orxois. Ecoutons-les.  
Et n'hésitez pas à en faire profiter le journal et ses lecteurs

Le ciel est en ce jour d'une paisible beauté  
Et apporte à mon cœur une étrange tristesse.  
Ce sentiment si doux donne envie de pleurer  
Pour pouvoir montrer le fond de ma détresse.

Mais pourquoi y a t il tant de mélancolie  
Alors que dans ce monde tout est fait pour la vie  
Pourquoi tant de tristesse, de haine et de mépris  
Pourquoi ne pas penser à faire des folies.

Nanou 1998 .

**Maman printemps**

Maman printemps voilà des baisers blancs  
Des baisers bleus, des baisers de toutes les couleurs.  
Des baisers pois de senteur, légers, légers ...  
Des baisers pâquerettes tout ébouriffés  
Et des baisers soleil avec des cœurs GRANDS comme ça  
Maman printemps voilà tout un bouquet de baisers fleurs.

Anne Marie Chapouton  
(qui n'est pas de Chézy)

Responsable de la rédaction : Jacques AMET ..... Journal tiré à 200 exemplaires  
Rédaction et relecture : Mmes QUENDEZ, F. POTEL, MM AMET, BOUGON, A. POTEL, RICHARDOT

## La sortie à Montmartre du 25 mai 2004

Partis une trentaine de Chézy sur les traces d'Amélie Poulain, nos voyageurs ont emprunté le funiculaire (sauf deux sportifs qui ont escaladé le grand escalier) pour voir de près le Sacré Cœur et admirer cette splendide vue de Paris que l'on a de l'esplanade.

Après une visite guidée qui a fait découvrir l'ambiance montmartroise et ses vignes, le repas s'est déroulé place du Tertre avec une animation "cabaret" : illusionnistes, chanteurs, magiciens et chansonniers ont été fort appréciés.

Ensuite, promenade libre sur la Butte et retour heureux et fatigués à 19h, sur la place de l'église.



## Théâtre

avec "Bien Vivre à Chézy"  
(par Mme de Colombel)



### L'épopée du Lion

Le texte nous est apparu difficile pour les petits. Nous essaierons la prochaine fois de mieux adapter l'intérêt à tous les âges, ce qui n'est guère facile !

Nous aimerions avoir vos réactions : positives ou négatives. Parents et enfants sont chaleureusement invités à s'exprimer par l'intermédiaire du journal. Dites-nous comment vous avez réagi aux deux dernières manifestations : "le grenier de l'oncle Arthur" à Noël et "l'épopée du lion" en mai.



Voici un compte rendu rédigé par les élèves de Chézy, après une sortie au théâtre.

Et un poème écrit en 2003, par Laetitia.

### Mal au ventre

J'ai très mal au ventre !  
C'est comme si j'avais la France  
toute entière sans la mâcher  
Et que toutes les personnes es-  
sayaient de s'enfuir.  
Je prendrais bien de la France au  
ventre digestif  
Mais si j'en prends,  
Toute la France me bat.  
Alors j'ai de plus en plus mal et je  
fais une crise.  
Et j'ai un mal de ventre  
INFERNAL.

Laetitia CM2 2003.

A la manière de R. DEVOS  
(migraine infernale)

*Les temps des sorcières*

Les élèves de Chézy en France  
ont été voir une pièce de théâtre  
le 26 mars au matin à Soissons.  
Les personnages sont : Les sorcières,  
les fées, l'épouvantail, la vendeuse, les gens de la forêt de l'oublié, les  
gens du village, Tom et les oiseaux : le hibou, la colombe et le corbeau.  
Dans l'histoire il y a 22 personnages. La pièce s'est jouée en 5 actes.

Leurs habits étaient beaux, il manquait  
de décor à l'arrière, il faisait  
des gestes en rapport avec le texte et il n'y  
avait pas de marionette.



## On mange et on s'amuse à Montmartre



## Des chasseurs et des arbres



Première semaine : désherbage chimique



Deuxième opération : apporter de l'engrais

Fin avril 2004, un travail important pour l'avenir de la plantation des 800 peupliers, à l'entrée des bois communaux, devait être réalisé. Il s'agissait du désherbage du pied des arbres, afin d'éliminer la concurrence en eau avec les graminées, ainsi que la mise en place d'engrais nécessaire pour la deuxième année de croissance.

L'employé communal étant pris par les tontes de pelouses, la société de chasse s'est proposée de réaliser ces travaux.

L'action des chasseurs s'inscrit bien entendu dans le développement durable de la forêt et vient compléter leurs interventions annuelles, telle que la fauche et l'égailage de certains layons, ainsi que la coupe des noisetiers, toujours envahissants.

Leur connaissance et leur présence sur le terrain nous aident beaucoup dans la gestion de nos bois communaux. Il est à noter que Gilles Bougon, membre de la commission des bois, s'est joint aux chasseurs.

(par Laurent SIMON commission des bois)

### Les boues (extrait du "Monde" par J. Amet)

Les "Jeunes agriculteurs" (affiliés à la FNSEA) de l'Aisne ont dénoncé, mardi 1<sup>er</sup> juin 2004 le passage en force du préfet du département sur le dossier des boues d'épuration de la station d'Achères (Yvelines).

Ils ont déversé *"symboliquement"* une benne de boue devant la préfecture, à Laon. Les JA dénoncent l'autorisation donnée par le préfet d'épandre les boues de la station d'épuration qui traite les eaux usées de Paris. Ces boues devraient être réparties sur 153 communes du département.

Les JA craignent une pollution au phosphate et demandent des garanties en terme de traçabilité des boues et de respect de la réglementation. Ils réclament aussi la création d'un fonds de garantie pour couvrir les éventuels risques. Ils rappellent qu'ils ont déjà été échaudés avec les farines animales dont toutes les autorités vantaient l'innocuité et l'intérêt.

*Cette décision du préfet intervient après une enquête publique au cours de laquelle la population consultée et la plupart des communes (dont celle de Chézy votant à l'unanimité) avaient donné un avis largement défavorable. Le conseil général de l'Aisne a lui aussi donné un avis négatif.*

## Conseil municipal du 23 juin 2004

### DÉLIBÉRATIONS

Le conseil a voulu profiter de la réfection par "Vallet Saunal" de la rue de la gare pour obtenir un prix identique pour des travaux (en enrobé) rue de la muzarde (60 mètres) et rue aux leux (90 mètres). Ayant obtenu satisfaction, le conseil a donné son accord pour le devis sans subvention.

Les devis des travaux de raccordement d'un exutoire dans la cour privée de Monsieur VINCENT pour éviter les inondations des maisons mitoyennes sont arrivés. C'est l'entreprise GENARD qui a été retenue avec le meilleur devis. Accord des conseillers.

Le conseil décide d'effectuer le démoussage du terrain de tennis, en retenant le devis le moins cher.

Le conseil donne son accord pour effectuer le martelage (marquage des arbres à abattre) de la réserve des bois de Chézy.

La meilleure proposition retenue par les conseillers pour l'emprunt de 30.000 € prévu au budget, est celle du Crédit Agricole : 3,6 % sur 10 ans sans frais.

L'ouverture en juillet 2004 du marché de l'énergie pour les collectivités locales, entraîne un certain nombre de changements pour l'USEDA. Entre autre la possibilité de gérer d'autres énergies que l'électricité. Accord pour accepter les nouveaux statuts de l'USEDA avec les mêmes délégations d'attributions que précédemment. Il garde le même sigle qui devient "Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne".

Accord des conseillers pour augmenter la signalisation des voies du village, compte tenu des problèmes de sécurité que l'on rencontre, malheureusement trop souvent : panneaux de priorité, de limitation de vitesse, d'indication des habitations à l'écart (Vailly, Briqueterie et Louvry).

**Un article explique, ci-dessous, les raisons qui ont amené les conseillers à ces choix.**

### DIVERS

#### TOILETTES.

Après étude des nouveaux devis et une discussion avec les entrepreneurs, le conseil envisage, si le montant des travaux reste dans une fourchette raisonnable, compatible avec les subventions obtenues (6.500 €), d'effectuer la totalité des travaux prévus initialement. Ainsi, l'école et la salle communale auraient chacune leur WC. Les travaux se dérouleraient pendant les vacances scolaires.

### CHIENS DIVAGANTS

**La divagation des animaux (en particulier les chiens) est interdite.**

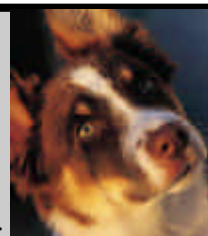
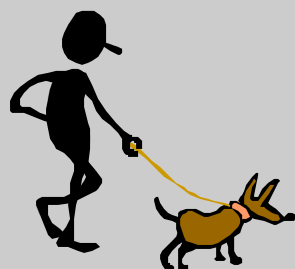
On constate que de nombreux chiens traînent, souvent au-delà de la fuite occasionnelle, voir sont lâchés volontairement.

Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse ou au pied de leur maître, pour

éviter, même pour les très "gentils", de faire peur, et pas seulement aux enfants, au vu de leur apparence.

Les plaintes se multiplient à la mairie concernant ce problème.

Les personnes les plus concernées seront prévenues personnellement par la mairie. Nous espérons une rapide amélioration et remercions d'avance les propriétaires de ces chiens pour leur coopération.



André POTEL

## LES AMÉNAGEMENTS DE LA CIRCULATION DANS CHÉZY.

(Complément aux décisions du Conseil, par MM POTEL et AMET)

Beaucoup de commentaires ont fleuri concernant les modifications envisagées. Rappelons quelques faits précis, étudiés et discutés pendant les conseils municipaux. A ce sujet nous invitons vivement les habitants à assister à ces débats où sont prises des décisions. Cela éviterait de colporter de fausses informations, d'associer les présents, éventuellement, à ces discussions et de comprendre comment le conseil aboutit à une décision, après un vote démocratique s'il n'y a pas unanimité.

### *Le cas du bout de la "rue aux lieux" débouchant sur la "rue du gué".*

Un grave accident a eu lieu à cet endroit.

La visibilité pour les voitures descendant la "rue du gué" n'est pas bonne et leur vitesse souvent trop importante malgré une priorité à droite.

Cette priorité n'est pas évidente et des voitures venant de la "rue aux lieux" peuvent déboucher directement du mur de la ferme, surtout lorsqu'elles veulent tourner à gauche, vers Brumetz.

*Comment améliorer cette situation :*

**En obligeant** les automobilistes venant de la "rue aux lieux" à rester **sur leur droite** :

- . ils ont une meilleure vision de la rue du gué,
- . et sont mieux vus par les voitures venant de la rue du gué

**En mettant** pour cela cette portion de rue en double sens, jusqu'aux premières maisons. Cette réflexion vient du conseil et à aucun moment d'une demande quelconque d'habitants de cette rue. Elle a été envisagée uniquement pour des raisons de sécurité. De plus cela pourra soulager le passage de quelques voitures rue de la Fontaine rouge.

**En imposant** aussi à ces véhicules un ralentissement, puisqu'ils peuvent avoir quelqu'un sur leur route sur la dernière portion.

**En posant**, sur la rue du gué, un panneau rappelant la priorité à droite, pour signaler un croisement dangereux, faire ralentir et faciliter la sortie des voitures de la "rue aux lieux".

**En signalant** à l'entrée de la rue de la Fontaine rouge, une limitation de vitesse de 30 Kms/h valable jusqu'à la "rue du gué".

### *Le cas des Ardillières.*

Cette rue en sens unique aura une signalisation renforcée.

Les voitures vont souvent trop vite. Elle est même parfois prise à contre sens.

Il y aura donc la pose d'un panneau de limitation de vitesse de 30 Kms/h maximum.

Rappel, à l'entrée de la rue, que celle-ci est à sens unique.

### *Cas de la rue de la muzarde.*

Pose d'un panneau sur la départementale, avant la rue, rappelant un croisement avec priorité à droite, pour faire ralentir les véhicules venant de Château Thierry.

### *Ultérieurement.*

Il reste quelques points gênant, entre autre le manque de trottoir pour les piétons emmenant leurs petits enfants à l'école, dans le tournant de la "rue du gué". N'hésitez pas à passer nous le dire et venir aux réunions du conseil pour en débattre avec nous, comme un habitant a su le faire lors du conseil du 23 juin 2004.

Peut-être serons nous aussi obligés d'intégrer des ralentisseurs, comme cela se pratique ailleurs, si nous constatons toujours un manque de maîtrise de la vitesse dans les petites rues de Chézy.



## Et si on reparlait de l'eau du ciel .....

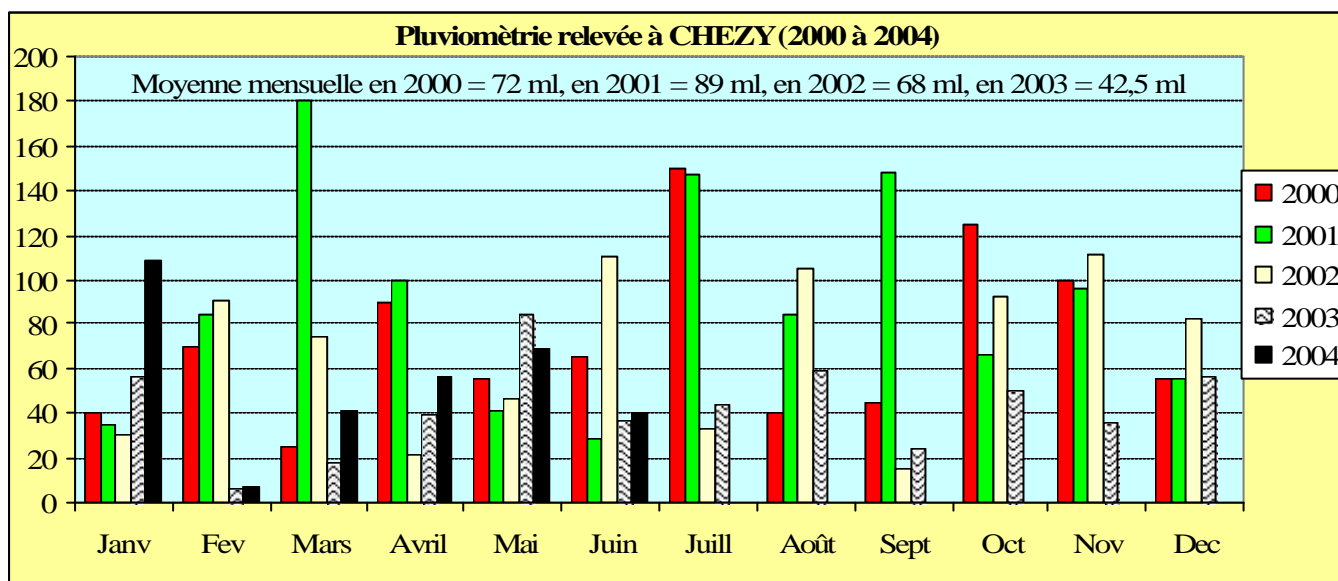
	2000	2001	2002	2003	2004
Janv	40	35	30	56	109
Fev	70	85	91	6	7
Mars	25	180	74	18	41
Avril	90	100	21	39	56
Mai	55	41	46	85	69
Juin	65	29	111	37	40
Juill	150	147	33	44	
Août	40	85	105	59	
Sept	45	148	15	24	
Oct	125	66	93	50	
Nov	100	96	112	36	
Dec	55	55	82	56	
	<b>860</b>	<b>1067</b>	<b>813</b>	<b>510</b>	

Voilà un aperçu de l'évolution des précipitations tombées à Chézy et relevées le plus exactement possible par un amateur.

L'intérêt consiste à comparer chaque année. Et à remarquer :

- les différences même à l'intérieur de Chézy
- les écarts avec les communes des alentours
- et avec Château Thierry, La Ferté Milon, etc.

Est-ce que les précipitations 2004 seront supérieures à 2003 ?



## Brocante du 27 juin 2004

Il y a eu affluence pour cette brocante et le soleil (ni trop, ni trop peu) a permis à chacun de passer un dimanche agréable. Merci à tous ceux de Chézy qui ont participé et mis de l'animation dans le village.

Quelques membres du nouveau Club de jeunes de Chézy avaient aussi un stand et ont vendu plein de gâteaux avec le sourire.



## Une nouvelle association à Chézy !!!

### Assemblée du 26/04/04.

Une vingtaine de personnes étaient présentes dans la salle communale, dont notre maire Monsieur POTEL, à la réunion constitutive de l'association qui a été baptisée "**l'entente Cahouzate**".

Le projet de statuts a été lu, modifié, et sa version définitive approuvée par l'assemblée.

Son but est de créer un lien entre les habitants du village pour l'organisation et la pratique d'activités culturelles, de loisirs et de sports.

Un Conseil d'administration de 11 membres est élu et un bureau constitué :

Présidente Mme Fiévez,  
Vice-présidente Mlle Amet,  
Trésorière Mme Maugé  
et Secrétaire Mme Deguines.

Deux commissaires aux comptes, Mr Potel et Mme Amet ont été nommés.

Les statuts et les différents documents nécessaires à la déclaration seront déposés à la Préfecture début juillet.

### Une SORTIE le 25/07/04

L'association "**l'entente Cahouzate**" organise une promenade pique-nique le dimanche 25 juillet 2004. Cette sortie est gratuite et a pour but de permettre aux habitants du village de se rencontrer, d'apprécier les environs de Chézy et de discuter des activités qui pourraient être créées au sein de l'association.

Rendez-vous dans la salle communale à 9h30 où un café sera offert. Tout le monde, petits et grands, est invité. N'oubliez pas votre pique-nique et venez nombreux. Retour vers 15h.

## LIRE en ORXOIS

### HORAIRES D'ETE.

En juillet et en août, la **bibliothèque** sera ouverte, comme habituellement, le **SAMEDI, de 15 à 16 heures**, et également, non pas le mercredi, mais le **MARDI de 17 à 19 heures** (aux mêmes heures que la permanence de mairie).

### DES GRANDS LECTEURS.

A chaque animation et lors des permanences, les emprunts de livres sont fort nombreux : en moyenne 60 livres par semaine, avec des records : 114 emprunts du 24 au 29 mai, 125 emprunts du 12 au 17 avril, juste après le passage du bibliobus, où nous avons renouvelé 700 livres sur un total de 934 prêtés par la BDP (c'est dire si le choix est large sur tous les sujets !...y compris des ouvrages de références : dictionnaires de français et de langues, grammaires, encyclopédies juniors, arts, correspondance, tourisme régional, etc...) Certains enfants viennent trois fois par semaine ! Plusieurs ados viennent ponctuellement demander des livres sur des sujets précis, quelques adultes empruntent régulièrement, parmi lesquels la doyenne de notre village, Mme Van Belegem, que nous félicitons pour son centième anniversaire !

### ANIMATIONS.

Cette année, les animations à la bibliothèque ont été moins nombreuses que l'an dernier, la plupart des animateurs ayant des emplois du temps beaucoup plus chargés : activités professionnelles nouvelles, éloignement du lieu de travail, transports des enfants vers les activités sportives ou autres,... Des temps forts néanmoins ont été consacrés notamment à la soupe à la Citrouille, aux décorations de Noël et au Mardi-Gras, qui ont rassemblé à chaque fois plus de 40 enfants et de nombreux parents que nous remercions vivement. Sans oublier le beau fleurissement de printemps des parterres de la cour d'école... Selon les disponibilités des animateurs, ces activités seront renouvelées, voire augmentées, l'an prochain.

### LIRE EN FETE 2004.

La BDP de l'Aisne propose à cette occasion un **concours d'affiches** illustrant les « **Contes de la Dame Verte** » de **Jean Le Mauve**, poète et imprimeur qui a passé la plus grande partie de sa vie dans notre canton, et qui était un ami des fondateurs de la Compagnie « **Apremont Musithéa** » avec laquelle tous les enfants du regroupement scolaire se sont initiés au théâtre cette année.

Les résultats de ce concours seront donnés le dimanche 17 octobre prochain, après la représentation, à la BDP de Soissons, de la pièce de théâtre « Il était une fée », d'après « Les Contes de la Dame Verte », par « Apremont Musithéa ». Le règlement du concours ( 2 catégories : enfants et jeunes de moins de 14 ans, et adultes) et des exemplaires des œuvres de Jean Le Mauve sont disponibles à la bibliothèque.

Françoise POTEL

## INFORMATIONS DIVERSES

### Poubelles

Pensez bien qu'à partir du **2 juillet 2004**, il faut sortir les poubelles le jeudi soir, car le ramassage s'effectue de très bonne heure le vendredi matin.

### Centre de Loisirs

Le Centre de loisirs Intercommunal de Neuilly-Saint-Front est ouvert aux enfants de 4 à 17 ans du 05 juillet au 20 Août 2004.

Renseignez-vous à la mairie. Il y a des informations sur les panneaux d'affichage du village.

### Le 14 JUILLET 2004

Pour la cérémonie du 14 juillet, un rendez-vous est prévu à 11 heures devant la mairie.

- Dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune
- Suivi d'un vin d'honneur dans la salle communale.

Une animation est prévue l'après-midi du 14 juillet, organisée par les archers et le nouveau Club de jeunes de Chézy.

Des jeux, du tir à l'arc avec des cadeaux et de la bonne humeur.

### La fête à Chézy des 11 et 12 septembre 2004

*Comme chaque année, le 2ème week-end de septembre est l'occasion de recevoir à Chézy la fête foraine. Nous continuerons de tirer le feu d'artifice le samedi soir.*

*Et nous espérons que nous aurons une animation pour dynamiser le village.*

### Où sont nos routes d'antan .....

Il est toujours agréable de se promener, l'été, même en voiture, sur une route bordée d'arbres. Cependant, ces routes sont de plus en plus rares. En effet, si 3 millions d'arbres y étaient encore recensés il y 30 ans, il en reste moins de 400.000 aujourd'hui et cela diminue. Comment expliquer cela. Presque plus de piétons, militaires ou civils, à protéger du soleil ? Mais il y a la gêne pour les nouveaux engins agricoles ainsi que le coût de l'entretien des arbres (coupe, chute de branches, remplacement, maladies). Pourtant regardons le plaisir qu'il y a à rouler sur une route bordée d'arbres comme celle qui va à Villers Cotterêts.

On accuse les arbres de provoquer des morts, alors on coupe, c'est facile il faut bien un coupable car cela ne peut pas être l'automobiliste ou le motard. Mme FAUCHE, présidente de l'association "Arbres et routes", raconte : petit Paul se cogne à la table, alors on supprime la table au lieu de lui apprendre à l'éviter. En analysant les procès verbaux de gendarmerie, l'association découvre que même non responsable direct, l'arbre est souvent incriminé. Et les voitures mal conduites vont aussi très souvent à gauche, vers la voiture d'en face : combien de familles innocentes massacrées.

Dernièrement une voiture a percuté la pile d'un pont (5 morts) : faudra-t-il aussi les supprimer ?

Le vrai problème est la mauvaise conduite et le sentiment de puissance et d'invulnérabilité en voiture.

A Chézy aussi, n'oublions pas que la vitesse est limitée, **au maximum** à 50 Kms/h, à partir des panneaux d'entrée du village. Respectons les sens uniques, les stops et les passages protégés (car quel temps gagne-t-on ? et pour faire quoi ?), etc.

N'oublions pas que nous risquons notre vie et que cela n'arrive pas qu'aux autres. Et comme parents, montrons l'exemple à nos enfants, montrons qu'adultes, nous devons aussi obéir aux règles de la société.

Nous avons découvert un jeu de société pour tester notre connaissance des panneaux et des règles.

C'est "**Le permis en questions**". Essayez-le, vous aussi, sans risque, en vous amusant.

N'étant pas encore en vente, vous le trouverez sur Internet : "[www.permisenquestion.com](http://www.permisenquestion.com)".

Réflexions d'Annabelle

*Pensez à regarder les informations affichées à la mairie qui annoncent des événements qui peuvent vous concerner : interruption électrique ou téléphonique pour travaux, poubelles ...*



**RAPPEL** : Les permanences du secrétariat de la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Jeudis** de 9 h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

**Le samedi de 11 h à midi permanence d'élus : passez nous voir.**